



Un commentaire sur Daniel 9.1-19

UNE PRIÈRE POUR DEMANDER PARDON

David Rehtin

Les événements du chapitre 9 ont lieu dans “la première année de Darius” (v. 1). Comme le verset 2 nous le révèle, Daniel se souvient d’avoir lu, dans le livre du prophète Jérémie, que la captivité babylonienne doit durer soixante-dix ans. Selon ses calculs, cette période de temps arrive à son terme, ce qui provoque en lui le désir d’une communion encore plus grande avec l’Éternel. C’est dans ces conditions qu’il prononce la belle prière des versets 4 à 19.

Selon la chronologie du livre de Daniel, cette prière fut offerte avant les événements du chapitre 6. Il est possible que les efforts fervents de Daniel dans la prière inspirèrent le complot contre lui, décrit dans ce chapitre-là. Dans tous les cas, le décret permettant aux Juifs de retourner dans leur pays n’avait pas encore été publié.

Impatient de voir son peuple revenir dans sa patrie, Daniel dit : “Je tournai ma face vers le Seigneur Dieu, afin de recourir à la prière et aux supplications, par le jeûne, le sac et la cendre” (v. 3). Son attitude rayonne de sincère repentir, et de confession :

Ah ! Seigneur, Dieu grand et redoutable, toi qui gardes ton alliance et ta bienveillance envers ceux qui t’aiment et qui observent tes commandements ! Nous avons péché, nous avons commis des fautes, nous avons été méchants et rebelles, nous nous sommes détournés de tes commandements et de tes ordonnances. Nous n’avons pas écouté tes serviteurs, les prophètes, qui ont parlé en ton nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tout le peuple du pays. À toi, Seigneur, la justice, et à nous la honte, comme en ce jour, aux hommes de Juda, aux habitants de Jérusalem et à tout Israël, à ceux qui sont près et à ceux qui sont loin, dans tous les pays où tu les as chassés à cause des infidélités dont ils se

sont rendus coupables envers toi. Éternel, à nous la honte au visage, à nos rois, à nos princes et à nos pères, parce que nous avons péché contre toi. Auprès du Seigneur, notre Dieu, la compassion et le pardon, car nous avons été rebelles envers lui. Nous n’avons pas écouté la voix de l’Éternel, notre Dieu, pour suivre ses lois qu’il avait mises devant nous par l’intermédiaire de ses serviteurs, les prophètes. Tout Israël a transgressé ta loi et s’est écarté sans écouter ta voix. Alors se sont répandus sur nous les imprécations et les serments qui sont écrits dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu, parce que nous avons péché contre Dieu. Il a accompli la parole qu’il avait prononcée contre nous et contre nos chefs qui nous ont gouvernés, en faisant venir sur nous un grand malheur, et il n’en est jamais arrivé sous le ciel entier de semblable à celui qui est arrivé à Jérusalem. Comme cela est écrit dans la loi de Moïse, tout ce malheur est venu sur nous ; et nous n’avons pas imploré l’Éternel, notre Dieu, nous ne nous sommes pas détournés de nos fautes, nous n’avons pas discerné ta vérité. L’Éternel a veillé pour que ce malheur vienne sur nous ; car l’Éternel, notre Dieu, est juste dans toutes les œuvres qu’il a faites, mais nous n’avons pas écouté sa voix.

Et maintenant, Seigneur, notre Dieu, toi qui as fait sortir ton peuple du pays d’Égypte par ta main puissante et qui t’es fait une renommée comme elle l’est aujourd’hui, nous avons péché, nous avons été coupables. Seigneur, selon tous tes actes de justice, que ta colère et ta fureur se détournent de ta ville de Jérusalem, de ta montagne sainte ; car, à cause de nos péchés et des fautes de nos pères, Jérusalem et ton peuple sont dans le déshonneur pour tous ceux qui nous entourent. Maintenant donc, ô notre Dieu, écoute la prière et les supplications de ton serviteur et, pour l’amour du Seigneur, fais briller ta face sur ton sanctuaire dévasté ! Mon Dieu, prête l’oreille et écoute ! Ouvre les yeux et regarde nos ruines et la ville sur laquelle ton nom est invoqué ! Car ce n’est pas à cause de nos œuvres de justice que nous te présentons nos supplications, c’est à cause de tes grandes compassions. Seigneur, écoute !

Seigneur, pardonne ! Seigneur, sois attentif !
Agis et ne tarde pas, par amour pour toi, ô mon
Dieu ! Car ton nom est invoqué sur ta ville et
sur ton peuple (vs. 4-19).

Cette prière est en partie une réponse à l'ordonnance de 1 Rois 8.47-48, où Salomon, dans sa dédicace du temple, avait établi la démarche à suivre au cas où une rébellion d'Israël contre Dieu devait conduire à l'exil. Il avait précisé que dans tout pays où pouvaient se trouver les Israélites, dans tout endroit où Dieu pouvait les amener, ils devaient se tourner vers le pays d'Israël et la ville de Jérusalem, pour adresser à Dieu leurs pénitentes supplications. Alors, Dieu les entendrait et les rétablirait. Daniel pensait sûrement à cela dans cette prière dominée par la confession du péché.

Daniel demande le pardon pour lui-même, bien que nous ne connaissions chez lui aucun péché volontaire. Il n'était certainement pas coupable de l'idolâtrie pratiquée par le peuple avant la captivité. Néanmoins, il s'identifie au peuple, il porte aussi la culpabilité des Juifs.

Dans sa prière, Daniel fait allusion à "ceux qui sont loin, dans tous les pays où tu les as chassés" (v. 7). Ce qui frappe dans cette phrase est la justice absolue de Dieu dans toutes ses relations avec son peuple. Au moment d'amener les Israélites dans la Terre Promise, il les avait avertis, les conseillant de se séparer des autres habitants. Dieu n'a pas de préjugés contre telle nation ou telle race ; il voulait simplement qu'Israël ne soit pas attiré par les pratiques idolâtres de ces nations. Israël, de son côté, n'a pas suivi complètement cet ordre de Dieu, car il s'est mélangé effectivement avec les autres nations du pays que Dieu lui avait donné. Par conséquent, Dieu l'a enlevé de ce pays pour le mélanger à des idolâtres dans des pays étrangers. En priant, Daniel connaît entièrement ce dessein de l'Éternel.

Pour Daniel, ce sont les chefs qui doivent endosser la plus grande responsabilité pour les péchés qui ont inondé le peuple (v. 6, 8). Diriger le peuple de Dieu est un poids considérable qu'il ne faut pas prendre à la légère (cf. Jc 3.1).

En priant, Daniel cite précisément les péchés et les rébellions du peuple de Dieu (vs. 5, 9, 11, 15). Dans toute cette prière, il met l'accent sur le fait qu'Israël a rejeté la Parole de l'Éternel — la

loi, les prophètes, les ordonnances. Seule la Parole révélée de Dieu nous permet de recevoir une connaissance spécifique le concernant ; tout le reste n'est, au mieux, que spéculation. Rejeter la Parole de Dieu, c'est rejeter son autorité, c'est rejeter Dieu.

Le verset 14 contient une note curieuse : "L'Éternel, notre Dieu, est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, mais nous n'avons pas écouté sa voix." Ceci signifie-t-il qu'après 70 années de captivité, au moment de cette prière, le peuple demeure rebelle contre Dieu, et toujours idolâtre ? Bien que ce soit difficile à imaginer, ce verset semble suggérer exactement cela. Ce serait une explication de cette confession si éloquente. Daniel connaît à la fois la faiblesse du peuple et son authentique désir de se repentir et de se tourner vers Dieu. Peu après cette prière, les Juifs recevront l'autorisation de retourner à Jérusalem. Parmi ceux qui reviennent, l'idolâtrie ne sera jamais plus pratiquée.

Au verset 15, Daniel utilise une autre approche dans sa supplication à Dieu. Il raconte les actions passées de Dieu envers Israël, lorsqu'il l'a fait sortir de son esclavage en Égypte. Même à cette époque, Israël était un peuple pécheur et rebelle, et Dieu l'a délivré, malgré cela. Daniel dit : "Car ce n'est pas à cause de nos œuvres de justice que nous te présentons nos supplications, c'est à cause de tes grandes compassions" (v. 18). Il fait donc appel à la miséricorde de l'Éternel.

Le plus souvent, nous n'associons pas la "miséricorde" de Dieu à la "loi" de l'Ancien Testament. Mais Daniel sait bien que, sous la loi de Moïse, Dieu a promis de punir le péché. Il l'a même fait, ce qui a eu pour résultat la destruction des Juifs. Nous devons nous rendre compte que la grâce de Dieu est accordée pour une seule raison : il désire nous pardonner et nous sauver. Cette réponse de la part de Dieu n'élimine en rien la responsabilité chez l'homme de se soumettre aux commandements de l'Éternel. Le fait qu'Israël ne l'ait pas fait est la raison pour laquelle Daniel prie à présent pour que Dieu lui pardonne. Daniel, un homme plein de foi, sait que Dieu seul possède le pouvoir de pardonner et de rétablir un homme, une Église, une nation, ou le monde entier. Voilà la puissance que Daniel invoque dans cette prière.